NORDEX S'ENGAGE

LE SAVIEZ-VOUS ?

65% de la valeur ajoutée de nos éoliennes est produite par des entreprises françaises.

Envers les communes

- Etre à l'écoute du territoire : en concertation avec tous les acteurs, Nordex conçoit des projets cohérents et conformes à la volonté locale, et participe à des projets d'amélioration du cadre de vie compatibles avec tous les usages du territoire (agriculture, chasse, loisirs de nature).
- Entretenir les infrastructures : Nordex garantit être assuré en cas de dommage liés à l'exploitation du parc éolien et s'engage à entretenir les éoliennes et l'ensemble des chemins d'accès durant la durée d'exploitation.
- Maintenir la bonne réception de la télévision : Nordex s'engage à rétablir une bonne réception de la télévision par des moyens appropriés au cas où des riverains constateraient une perturbation provoquée par un parc.
- Favoriser la biodiversité : les impacts sur l'environnement sont au minimum compensés par la mise en place d'actions favorisant le maintien de la biodiversité (suivi des oiseaux et des chauves-souris, revégétalisation,…)
- Rendre à la nature les parcelles occupées par les éoliennes. Au terme de l'exploitation du parc, chaque éolienne est démantelée puis acheminée vers des entreprises de recyclage. Le socle de béton est enlevé sur une profondeur suffisante pour permettre la remise en culture du terrain. Une garantie financière est prise dès la mise en service du parc pour faire face au coût du démantèlement.

Envers les propriétaires et exploitants

- Indemniser tout dégât sur les cultures généré par la construction selon les barèmes de la Chambre d'Agriculture
- Verser un loyer au propriétaire et une indemnité à l'exploitant, indexé sur le coût de la vie
- Respecter les réseaux de drainage et d'irrigation des zones lorsque des réseaux existent
- Réaliser des études préliminaires dans un délai de 2 ans
- S'implanter à moins de 50m du chemin d'accès existant (au-delà avenant)
- Entretenir les installations, éoliennes, et les chemins d'accès
- Être assuré en cas de dommages liés à l'exploitation des éoliennes
- Garantir la remise en état du site
- Respecter le Protocole National Éolien réalisé en concertation avec la Chambre d'Agriculture et la FNSEA.

LES PARCS ÉOLIENS NORDEX EN FRANCE

Depuis sa création, Nordex France a soumis à l'instruction plus de 820 MW (Mégawatt), parmi lesquels 515 MW (environ 200 éoliennes) ont déjà été obtenus (septembre 2009). Au total, et en considérant les parcs développés par des tiers, ce sont plus de 400 éoliennes qui ont été installées, aujourd'hui exploitées par les principaux producteurs d'électricité, et entretenues grâce à des centres de maintenance répartis sur l'ensemble du territoire national.

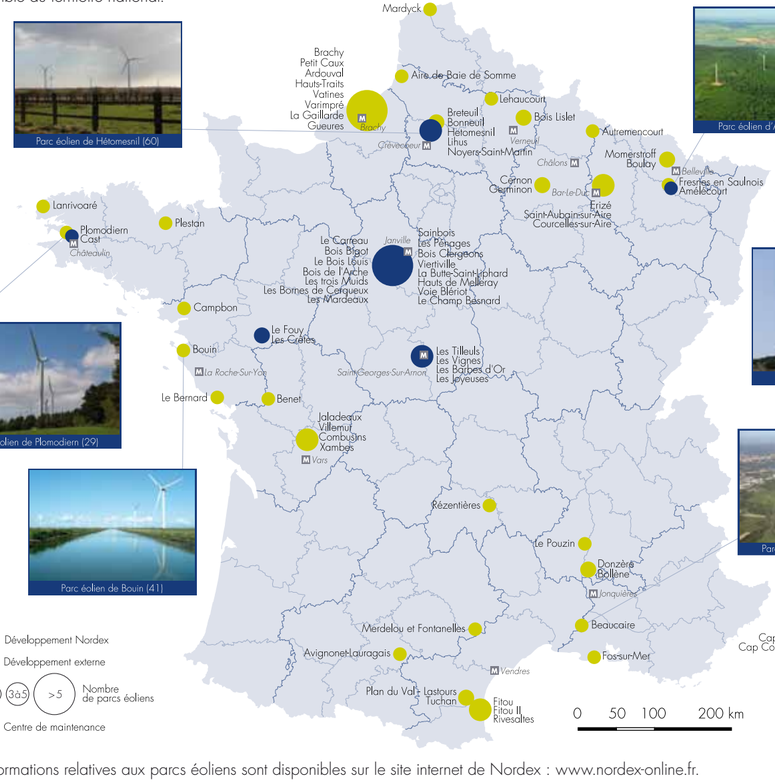

Parc éolien de Plomodiern (29)

Parc éolien de Hétomesnil (60)

Parc éolien d'Amélécourt (57)

Parc éolien d'Ersa (Corse)

Parc éolien de Beaucaire (13)

Parc éolien de Bouin (41)

Les informations relatives aux parcs éoliens sont disponibles sur le site internet de Nordex : www.nordex-online.fr.

Membre du SER-FEE, branche éolienne du Syndicat des Energies Renouvelables

Année de publication : 2010.
Conception graphique : www.hibiscus.com

NORDEX FRANCE
Nordex France S.A.S. - 1, rue de la Procession - 93217 La Plaine Saint-Denis - www.nordex-online.fr
Tél. : 01.55.93.43.43 - Fax : 01.55.93.43.40

NORDEX FRANCE

Concepteur, fabricant et développeur, Nordex est un acteur historique de la filière éolienne. Née au Danemark en 1985, au début de l'épopée éolienne, l'entreprise a installé près de 4200 aérogénérateurs à travers le monde, permettant d'éclairer quelques 1 175 000 foyers.

Avec des unités de production au Danemark, en Allemagne, aux Etats-Unis et en Chine, et des filiales à travers le monde (France, Royaume-Uni, Suède, Japon, Italie, ...), Nordex compte aujourd'hui près de 2 300 employés.

NORDEX FRANCE

Nordex vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet.

Actif depuis 1995, avec les premières éoliennes installées près de Donzère (26) et Lastours (11), la filiale Nordex France a été créée en 2001 afin de proposer un service de qualité et de proximité.

Confronté à l'essor timide de l'éolien, l'entreprise a décidé dès 2002 de se lancer dans le développement de ses propres projets. Grâce à son ancienneté, Nordex France possède ainsi une connaissance approfondie du montage administratif et technique d'un parc éolien sur le territoire français.

Forts aujourd'hui d'une équipe de plus de 130 collaborateurs, nous constituons un interlocuteur privilégié, dont la compétence couvre l'ensemble des phases de réalisation d'un parc éolien, depuis l'identification des sites jusqu'à l'entretien et le démantèlement des éoliennes.

NORDEX, PRÉSENT À TOUTES LES ÉTAPES DES PROJETS

Avec une technologie électrique optimisée, nous avons la capacité de développer des parcs éoliens dits « clés-en-main ».

Nous proposons une gamme reconnue d'éoliennes de grande puissance et vous accompagnons à chaque étape de votre projet : des premières démarches du développement, jusqu'à la réalisation des chantiers clés-en-main et l'offre d'une maintenance complète garantie à longue durée.

Fabrication d'éoliennes de grande puissance

Notre gamme de 2,3 à 2,5 MW pour le marché français bénéficie de nos nombreuses années d'expérience et d'optimisation dans la production et l'exploitation d'éoliennes de grande puissance.

Développement de projets

Acteur de premier plan du développement de projets éoliens en France, Nordex dispose aujourd'hui d'une équipe de 27 collaborateurs expérimentés que ce soit en gestion de projets éoliens, analyse de vent, de raccordement électrique, ou en relations locales.

Maîtrise d'œuvre

Avec plus de 950 MW de parcs éoliens clés-en-main réalisés en France, nous disposons d'une équipe particulièrement rodée à la maîtrise d'œuvre des chantiers de parcs éolien (transport convois exceptionnels, génie civil, génie électrique, montage des éoliennes, mise en service…).

Exploitation et maintenance

Pour assurer un fonctionnement optimal de vos éoliennes, Nordex propose ses services de maintenance. Nous disposons en France du plus important réseau de bases de maintenance avec 14 centres répartis sur le territoire.

QU'EST-CE QUE L'ÉOLIEN ?

L'éolien est l'énergie renouvelable la plus compétitive avec l'hydraulique. Ses perspectives de développement sont en outre très prometteuses, avec l'implication de grands groupes industriels.

Une éolienne (ou «aérogénérateur») se compose d'un mât sur lequel est installée une nacelle renfermant la génératrice électrique qui est entraîné par un rotor constitué généralement de 3 pales.

Elle utilise ainsi la force du vent pour actionner les pales du rotor. L'énergie mécanique produite par la rotation est transformée en énergie électrique grâce à un générateur. On distingue l'éolien terrestre de l'éolien offshore (installé en mer). La durée de vie d'un parc éolien est d'environ 20 ans.

L'ÉOLIEN FRANÇAIS

Objectif français : 23% d'énergies renouvelables dans sa consommation finale à l'horizon 2020.

L'énergie éolienne représente ¼ de cet objectif, soit 20 000 MW et près de 8 000 aérogénérateurs. Elle permettra d'éviter l'émission de 16 millions de tonnes de CO_2.

Aujourd'hui, 5000 MW couvrent l'équivalent des besoins domestiques de plus de 4 millions d'habitants, permettant ainsi d'éviter l'émission de 2,5 millions de tonnes de CO_2 (soit l'équivalent d'1 million de voitures).

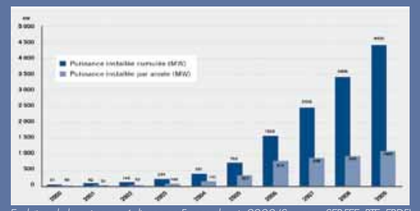

Evolution de la puissance éolienne en France depuis 2000 (Sources : SER-FEE, RTE, ERDF)

LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS PAR NORDEX

Nordex France développe des projets en France depuis 2002. Avec plus de 200 éoliennes en fonctionnement aujourd'hui, Nordex est l'un des leaders en France du développement éolien.

Une équipe expérimentée d'ingénieurs, chefs de projets, spécialistes du vent ou du raccordement, met son savoir-faire au profit de votre projet éolien. L'expérience acquise au fil des années vous garantit une expertise unique et aboutie.

ETUDE DE FAISABILITÉ

Durée : 3 à 6 mois

Identification du site - Contact avec les élus

Lancement procédure ZDE
ou vérification de sa compatibilité avec la zone

Consultations administratives (Armée, DGAC, EDF, SDAP, DDAF, DDASS, DREAL, DDTM)

Délibération des communes, obtention des accords fonciers des propriétaires et exploitants

Définition d'une aire d'étude

ETUDE DU PROJET

Durée : 12 mois

Pose d'un mât de mesure de vent pour une durée d'1 an

Expertises par des bureaux d'étude (faune-flore, acoustique, paysage)

Elaboration du projet avec les acteurs locaux
(Élus, riverains, propriétaires, exploitants, Administrations,…)

Dépôt du Permis de Construire accompagné d'une Etude d'Impact

INSTRUCTION DU PROJET

Durée : 12 mois

Consultation des 27 Administrations pour avis

Enquête publique Consultation de la population

Délibération des Conseils Municipaux

Décision Préfectorale

RÉFLÉCHISSONS ENSEMBLE

L'acceptation par les populations locales est indispensable à la réussite de tout projet éolien.
A ce titre, il est essentiel d'organiser en amont une concertation afin de réfléchir à l'implantation des éoliennes dans un climat respectueux des opinions de chacun.

INFORMATION ET CONCERTATION

Nordex développe ses projets en toute transparence, et accompagne les acteurs locaux par le biais d'outils de communication adaptés : lettres d'information, simulations visuelles, réunions et permanences publiques, visites de parcs éoliens...

Depuis 2009, les investissements mondiaux dans les sources renouvelables ont dépassé ceux des énergies fossiles.

(source : le journal de l'Environnement)

IDENTIFICATION D'UN SITE FAVORABLE

Compatibilité avec les servitudes techniques

- Servitudes aéronautiques civiles et militaires
- Servitudes hertziennes (Météo France, Armée, TDF, France Télécom, etc.)
- Distance aux ouvrages énergie (gazoducs, lignes électriques HT et THT, pipe-line)
- Eloignement des installations classées ICPE
- Réseaux enterrés divers (fibres optiques, canalisations d'eau potable, téléphonie, …)
- Périmètres de protections des captages AEP
- Distance aux voies de circulation (routières et ferrées)

Économie du projet

- Bon potentiel éolien (atlas éolien, simulation numérique, puis mesures sur site)
- Raccordement électrique (distance au poste source, aménagements à réaliser sur le réseau, délais de réalisation)
- Accès au site par convois exceptionnels (renforcements, aménagements divers nécessaires)

Insertion dans l'environnement

- Eloignement maximal des habitations
- Identification des zonages techniques et réglementaires publiés par la DIREN (ZNIEFF, ZICO, Natura 2000, sites classés et inscrits, RAMSAR, PNR, …)
- Evitement des couloirs migratoires avifaunistiques
- Identification des monuments historiques
- Recherche de sites permettant un regroupement maximum des éoliennes
- Favorisation des sites disposant du plus fort soutien local

ZDE, MODE D'EMPLOI

Les ZDE (Zones de Développement de l'Eolien) ont été instaurées le 14 juillet 2007. Elles permettent aux installations éoliennes qui y sont situées de bénéficier de l'obligation d'achat.

Ce dispositif a été mis en place pour développer l'éolien en incitant les collectivités à s'investir davantage dans le respect de l'Environnement et du Patrimoine local.